

Parents, vous avez besoin que votre enfant
fréquente la cantine ou le centre de loisirs
de façon régulière ou occasionnelle

INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES

DU LUNDI 28 AVRIL
AU JEUDI 31 JUILLET

(DERNIER DELAI)

ATTENTION

*L'inscription des enfants pour la rentrée du 1^{er} sept.
ne sera pas active si un dossier est déposé
après cette date ou s'il est incomplet.*

INSCRIPTION
PAR INTERNET

OU PAR DOSSIER PAPIER

DU NOUVEAU CETTE ANNÉE

Un dépôt de dossier papier
sur rendez-vous uniquement

Une ligne dédiée aux rendez-vous inscription
et aux renseignements > **01.34.45.10.58**

Un accompagnement et des informations
dans les Maisons des Habitants pour
les démarches en ligne



WWW.VILLE-GONESSE.FR

@VILLEDEGONESSE



GONESSE
ville de cultures

Tout d'abord, je me rends sur le site internet de la Ville, rubrique

EDUCATION JEUNESSE CITOYENNETÉ

> ENFANCE > TEMPS PERISCOLAIRES

et je prends connaissance du règlement d'accès et de fonctionnement aux services périscolaires et les tarifs de la cantine et du centre de loisirs.

L'INSCRIPTION DOSSIER PAPIER

ÉTAPE 1

JE RETIRE MON DOSSIER À COMPLÉTER

- au Pôle Population Education Solidarité
- dans les Maisons des Habitants, Louis Aragon, Marc Sangnier, Ingrid Betancourt,
- à l'Hôtel de Ville

Je complète mon dossier, je joins toutes les pièces justificatives, je renseigne si mon enfant bénéficie d'un PAI, d'un PPS ou fais part de tous renseignements utiles pour lui réserver l'accueil le plus adapté et je signe.

ÉTAPE 2

JE PRENDS RENDEZ-VOUS AU 01.34.45.10.58 POUR DÉPOSER MON DOSSIER

- Aucun dossier déposé dans la boîte aux lettres, ou remis à l'accueil sans rendez-vous ne sera pris en compte.
- Tout dossier incomplet ne sera pas accepté lors du rendez-vous.

> Je reçois un mail qui confirme l'inscription

INSCRIPTION VALIDÉE :

Elle apparaît sur les listes communiquées à l'école que fréquente mon enfant, au délégataire chargé de la restauration ainsi qu'aux équipes qui encadrent mon enfant.



Direction de l'Enfance, de la Petite Enfance,
de l'Éducation et de la Logistique Sociale
01 34 45 10 58 ou education@mairie-gonesse.fr

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 DOSSIER D'INSCRIPTION À LA RESTAURATION ET AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - EXTRASCOLAIRES

DOSSIER À DÉPOSER COMPLÉTÉ DU 28 AVRIL AU 31 JUILLET 2025

A RENDRE SUR RDV AU 01.34.45.10.58

*Aucun dépôt dans la boîte aux lettres, aucun envoi par mail
ou centre d'accueil sans RDV ne sera accepté.*

Vous avez aussi la possibilité d'inscrire vos enfants en ligne, via l'espace citoyen :
<https://www.espace-citoyen.net/ville-gonesse/espace-citoyen/>

ÉTAPE 1 : DOSSIER ADMINISTRATIF

INFORMATIONS DES REPRESENTANT(S) LEGAL(S)

	REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
NOM		
PRENOM		
Adresse domicile		
☐ portable (obligatoire)		
☐ domicile		
☐ Courriel (obligatoire)		
N° allocataire CAF		
Votre situation professionnelle	☐ Agent de l'Etat ☐ Salarié du privé ☐ Sans emploi	☐ Agent de l'Etat ☐ Salarié du privé ☐ Sans emploi
Cochez la situation vous concernant	☐ En formation ☐ Autre situation	☐ En formation ☐ Autre situation
Précisez votre profession :		Précisez votre profession :
Votre situation familiale	☐ Marié ☐ Pacs ☐ Union libre ☐ Célibataire	☐ Séparé * ☐ Divorcé * ☐ Union libre ☐ Célibataire
Cochez la situation vous concernant	☐ Séparé * ☐ Divorcé * ☐ Gardé alternance* ☐ Veuf(ve)	☐ Séparé * ☐ Divorcé * ☐ Gardé alternance* ☐ Veuf(ve)

**AUCUN RENSEIGNEMENT
SUR L'AVANCÉE DE MON
DOSSIER, SA VALIDATION ETC.
NE SERA DONNÉ PAR
LES AGENTS D'ACCUEIL.**

L'INSCRIPTION PAR INTERNET



Je crée mon Espace citoyen ou je me connecte à mon espace existant :

[HTTPS://WWW.ESPACE-CITOYENS.NET/VILLE-GONESSE/ESPACE-CITOYENS/](https://www.espace-citoyens.net/ville-gonesse/espace-citoyens/)

ÉTAPE 1

LE DOSSIER ADMINISTRATIF

- Je renseigne un dossier administratif par enfant. Je renseigne si mon enfant bénéficie d'un PAI, d'un PPS ou fais part de tous renseignements utiles pour lui réserver l'accueil le plus adapté.
- Je verse toutes les pièces justificatives.
- Pour finir, j'accepte le règlement

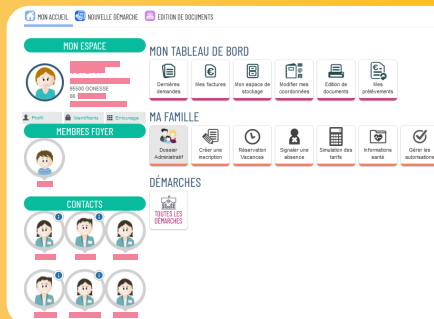
➤ **Je reçois par mail un accusé réception de cette étape 1.**

Si mon dossier est complet

Je reçois un second mail me confirmant que mon dossier administratif est validé, **et je peux passer à l'étape 2**

Si mon dossier est incomplet

Je peux être contacté par mail ou par téléphone par les services ou recevoir une notification via mon espace pour compléter mon dossier. Tant que je n'ai pas reçu confirmation de la validation de mon dossier administratif je ne peux pas accéder aux inscriptions et mon enfant ne pourra pas être accueilli sur les différents accueils périscolaires et extrascolaires à la rentrée de septembre 2025.



ÉTAPE 2 INSCRIPTION

Je me connecte à mon espace citoyen et je clique sur **créer une inscription**, je peux inscrire mon enfant au centre de loisirs et/ou à la cantine (1 à 2 jours maximum ou 4 jours selon le profil et la situation du foyer : cf règlement de fonctionnement)

➤ **Je reçois un dernier mail qui confirme la prise en compte de l'inscription.**

L'inscription est validée et apparaît sur les listes communiquées à l'école que fréquente mon enfant, au délégataire chargé de la restauration ainsi qu'au centre de loisirs le cas échéant.

LISTE DES ÉLÉMENTS À FOURNIR POUR LES DEUX TYPES D'INSCRIPTION

DANS LES DEUX CAS, JE DOIS FOURNIR

- **Attestation d'assurance 2025-2026 comportant les 2 mentions :**

- Responsabilité civile
- Individuelle accidents corporels

Ce complément pourra être apporté dès réception de votre attestation par votre organisme. L'inscription ne sera effective qu'à réception de ce document par nos services.

- Copie du **livret de famille** intégral ou acte de naissance si changement
- Copie de la **pièce d'identité** des représentants légaux
- Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois
- Le **dernier avis d'imposition** ou de non-imposition de l'année 2024 (sur les revenus 2023) ainsi que le bulletin de salaire du mois de décembre 2024 (*Permet de calculer les tarifs applicables, sans indication la ville facturera les prestations à taux plein*)
- Les **3 derniers bulletins de salaire** des représentants légaux ou tout justificatif de situation professionnelle
- La **dernière facture SODEXO** ou un justificatif de mise en place d'un échancier de paiement.
- Une attestation de « paiement » **CAF** datée de moins de 3 mois
- Relevé d'identité Bancaire (**RIB**) si demande de prélèvement

Selon les cas :

- Situation de séparation : **tout élément juridique relatif à la garde des enfants** (exemple : jugement du tribunal, ordonnance provisoire etc ...)
- Projet d'Accueil Individualisé (**PAI**)
- Projet Personnalisé de Scolarisation (**PPS**)

ATTENTION

Si je dois m'inscrire après la date limite du 31 juillet ou en cours d'année scolaire

Le dossier en ligne ou papier devra être complété d'un courrier motivé. L'inscription sera traitée et éventuellement possible, selon la parfaite complétude du dossier, la capacité d'accueil, la raison de l'inscription tardive, la situation expliquée ; une urgence spécifique.

Selon sa date d'arrivée et l'évolution de la communication des pièces justificatives, la validité de l'inscription pour le jour de la rentrée ne peut être garantie.